

Programme de la formation doctorale spécifique à l'Ed 509 « Sociétés méditerranéennes et sciences humaines »

La formation spécialisée se décompose de la façon suivante :

I. Colloque, conférences, séminaires, congrès en lien avec la discipline de la thèse (le fait de participer ou d'assister à l'une de ces manifestations scientifiques est pris en compte au titre de la formation doctorale)

II. Cours de M2 ouverts aux doctorants selon la discipline de la thèse

Attention, l'inscription à ces cours est soumise à la double autorisation du directeur de thèse et du directeur du Master

Liste des cours de master accessibles aux doctorants en fonction de leur sujet de thèse :

UFR Lettres

Master « Etudes politiques internationales » :

- Master 1 :
 - o Géopolitique internationale (18h – sem 2)
 - o Méthodologie de la recherche 1 (12h – sem 2)
- Master 2 :
 - o Histoire des relations internationales (18h – sem 1)
 - o Méthodologie de la recherche 2 (12h - sem 1)

Master « Discours, politique et média »

- Master 1 :
 - o Linguistique de corpus 1 (sem 1)
 - o Analyse du discours 1 (sem1)
 - o Linguistique de corpus 2 (sem 2)
 - o Analyse du discours 2 (sem 2)
- Master 2 :
 - o Analyse du discours 3 (sem 1) : cours d'approfondissement supposant d'avoir suivi les cours d'analyse du discours 1 et 2

Master « Lettres et humanités »

- Master 1 :
 - o Techniques d'expression (sem 1)
 - o Technique d'expression (sem 2)
 - o Esthétique 1 (Sem 1)
 - o Esthétique 2 (sem 2)
- Master 2 :
 - o Esthétique 3 (sem 1) : pour assister à ce cours, il faut avoir suivi les cours d'esthétique de Master 1

UFR Droit

Tous les cours de M2 sont en principe ouverts aux doctorants, sous réserve que le sujet de thèse soit en lien avec le cours et sous réserve de l'accord du directeur de thèse et du directeur de Master.

UFR de Sciences économiques

Master Economie du développement

- Mediterranean Economics (18h)
- Growth and urban demographics (18h)
- Eco-système d'innovation (18h)
- Environnement et risques (18h)
- Economie et droit de la mer (18h)
- Urbanisme (développement local) (18h)
- Diagnostic territorial et politiques urbaines (18h)
- Analyse de données spatiales (18h)

UFR Ingémédia

- Théories infocom

III. Formations dispensées par des enseignants-chercheurs de l'UTLN

1. Langues

- Cours de langue anglaise
- Cours de langue allemande

2. Epistémologie en SHS (Olivier Nannipieri) 8h

Initier et approfondir la notion d'épistémologie dans le cadre d'une recherche doctorale afin de permettre aux doctorants de positionner leur travail de recherche relativement à la nature des objets phénomènes et situations.

3. Feuille de style bureautique (Sami Ben Amor) 6h

Word, power point

4. CV et concours académique - 2h par discipline

Cette formation propose de présenter aux doctorants les règles de candidature au CNU ainsi que les différents documents qu'il convient de produire (cv, notice) en tenant compte des exigences des différentes sections CNU. Des conseils seront alors donnés pour la rédaction de ces documents et pour la présentation du dossier.

Cette formation sera également l'occasion d'évoquer la carrière d'enseignant-chercheur (qualification, recrutement, auditions, etc), mais aussi d'autres métiers connexes rattachés à la recherche (ingénieur de recherche par exemple).

5. Appui aux doctorants étrangers – 2h par discipline

Présentation, pour chaque discipline de l'école doctorale, des règles de base de la réalisation d'une thèse et des attentes académiques pour des doctorants n'ayant pas fait tout leur cursus au sein d'une université française.

6. Univers brevet : exploration, fouille, état de l'art (David Reymond 10h)

IMPORTANT : prendre contact avec l'intervenant avant la formation et suivre les prérequis.

La documentation brevet est rarement utilisée en tant que ressource documentaire. Elle est cependant le plus souvent non publiée ailleurs et peut-être utile pour la construction d'états de l'art, l'identification d'experts, la définition de stratégies de recherche, ou encore le positionnement de stratégies de développements. En SHS, et notamment pour l'étude des sciences, la documentation brevet permet de retracer les

évolutions technologiques, les forces technologiques d'une société ou d'un pays, la biographie des inventeurs, etc.

La base de données mondiale de l'Office Européen des Brevets, la plus grande collection libre de document brevets de plus de 100 millions d'entrées datant de 1836 à nos jours, a ouvert un accès libre aux documents brevets. Nous avons élaboré une solution logicielle de collecte et support à l'analyse de corpus de documents brevet pouvant, à minima, servir les objectifs précédents (<http://dx.doi.org/10.1016/j.wpi.2016.05.002>).

La formation proposée à l'ED 509 vient en complément du cours en ligne proposé par l'URFIST Paris et l'Ecole Nationale des Chartres (Sorbonne). Ce support se pose en prérequis de cette formation <http://urfist.enc-sorbonne.fr/les-brevets-d-invention/>.

Les objectifs de la formation sont :

- la formulation de requêtes et la construction d'un "univers brevet" (2h)
- Installation de l'outil P2N (UTLN - I3M) et des instruments associés (2h)
- Mise en œuvre pratique (4h) (dans l'idéal en phase avec votre sujet de recherche) pour établir un état de l'art ou un corpus documentaire que nous explorerons à l'aide des outils de traitement automatique (résumé, AFC, classification automatique et cartographies).

Remarques : il est utile de disposer de son propre ordinateur portable. Les candidats veilleront à l'installation des outils suivants :
- [Gephi](#), [IRaMuTeQ](#), [Carrot2](#), [Freeplane](#), [Graphviz](#)

7. Méthodes de recherche quantitative et qualitative (18h)

Trois modules de 6h:

- Introduction à la méthodologie de recherche
- Les principes de l'analyse quantitative
- Les principes de l'analyse qualitative

8. Entraînement à l'expression écrite (Michèle Monte – 6h)

L'écriture d'une thèse en français suppose d'une part de maîtriser la syntaxe du français dans des phrases complexes, d'autre part, de bien connaître les normes rédactionnelles de cet écrit universitaire.

La formation dispensée se propose de répondre dans la mesure du possible à ces deux besoins.

La formation permettra de travailler sur des points de syntaxe qui posent régulièrement problème aux étudiants étrangers : usage des prépositions et des articles, ordre des mots, construction des relatives.

Par ailleurs, les étudiants s'entraîneront à rédiger des introductions, des conclusions, des commentaires de citations et nous analyserons leurs productions afin de voir comment résoudre les problèmes rencontrés.

Il est demandé aux doctorant.e.s de venir lors de la première séance avec des écrits qu'ils/elles auront rédigés : en effet, je souhaiterais le plus possible élaborer mes cours à partir des problèmes spécifiques des doctorant.e.s qui peuvent varier selon leur langue d'origine et leur itinéraire de scolarisation en français.

Ouvrages utiles :

Rédiger un texte académique en français: règles grammaticales, règles d'usage, exercices d'entraînement corrigés, Garnier Sylvie, Savage Alan D., Ophrys, 2011.

Cislaru Georgeta, Claudel Chantal, Vlad Monica, *L'écrit universitaire en pratique : applications et exercices autocorrectifs*, De Boeck, 2009.

9. Théorie et philosophie du droit (Jean-Jacques Sueur – 6h)

La théorie du droit peut être utile. Il arrive même qu'elle devienne indispensable à ceux qui s'y attendaient le moins, parce qu'ils sont confrontés à un problème de vitesse : les évolutions s'accroissent et le droit, toujours en retard ce qui n'est pas un mal en soi, ne suit plus, il devient même parfois un obstacle au changement.

C'est ainsi que certains faits, certaines évolutions (mondialisation/globalisation, environnement, migrations) nous conduisent à revoir les tranquilles assurances qui permettaient de penser le droit comme un moyen de la sécurisation des rapports humains alors qu'il apparaît de plus en plus souvent comme un facteur de perturbation de ces rapports. Le dérèglement des systèmes politiques européens et la crise de l'union européenne aggravent (provisoirement? durablement?) cet état de choses.

La théorie du droit n'est donc pas une discipline d'appoint venant combler un vide, elle apparaît comme le support de la plupart des disciplines ou branches existantes, et comme une des clefs explicatives permettant de rendre compte des évolutions en cours par l'ouverture aux autres sciences sociales (sociologie, anthropologie), voire de plus en plus souvent, à la philosophie.

Ces propositions seront illustrées à l'aide de cas choisis dans l'actualité.

